

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

DECRET N° 77-48 du 28 février 1977

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,  
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,  
de l'intérim du Ministre de l'Equipement  
pour compter du 28 février 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

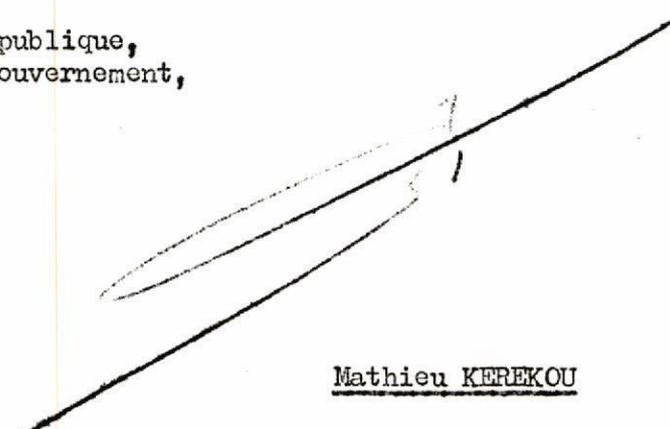
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 28 février 1977, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Equipement pendant l'absence du Camarade Richard RODRIGUEZ.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 février 1977

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 MIA-ME 10 Ministères 13 SPD 2 DPE-DGAJL-  
INSAE 6 IEAA-DCCT-IEF-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1 UNB 2 BN 2 FSJEP 2